

Question écrite du 6 juin 2018 de M. Eric Bertinat: «Dealers: la colère des Lausannois anticipe-t-elle celle des Genevois?»

Le marché de la drogue connaît une phase d'extension à de nouvelles rues et à de nouveaux quartiers au désespoir des habitants. Longtemps confinés aux Pâquis, les dealers ont notamment envahi Plainpalais, la promenade de Saint-Jean, le quai du Seujet et le quartier des banques. L'extension géographique va de pair avec l'extension de l'offre: on peut trouver toutes les drogues possibles et imaginables à Genève!

Selon un ancien directeur de l'Office fédéral des migrations (ODM), des requérants d'asile abuseurs se moquent de la naïveté des Suisses et utilisent les faiblesses de la procédure d'asile. Ils versent dans la petite criminalité, s'adonnent au trafic de drogue et souhaitent être actifs le plus longtemps possible en Suisse.

A Lausanne, des habitants ont dénoncé l'attitude des dealers africains postés devant des écoles et le fait que certains d'entre eux proposeraient à bas prix, voire à crédit, des drogues dures à des adolescents, puis proposeraient à des filles de les rembourser sexuellement. Doit-on supposer que les dealers actifs à Genève ne seraient pas aussi pervers que leurs confrères «lausannois»?

Un problème de compétence, véritable partie de ping-pong entre les agent-e-s de la police municipale (APM) et la gendarmerie – entre MM. Barazzzone et Maudet –, fait que la situation ressemble à celle que connaît la Ville de Lausanne. Les mêmes doléances sont exprimées par les habitants confrontés au deal. D'ailleurs, plusieurs objets ont été déposés au Conseil municipal pour que la police municipale intervienne de manière sérieuse contre les dealers qui envahissent notre espace public, comme le texte demandant que les APM puissent intervenir sans uniforme pour appréhender les dealers qui se cachent à la moindre apparition d'un uniforme. On peut être dealer et pas totalement bête...

Je saurais gré au Conseil administratif de m'indiquer:

- comment la gendarmerie et la police municipale de la Ville de Genève entendent s'y prendre maintenant qu'ils ont signé un contrat local de sécurité pour en finir durablement avec ces dealers, pour la plupart déboutés de l'asile et/ou séjournant illégalement sur notre territoire?
- comment le Conseil administratif juge la situation en matière de deal déploré par les riverains aux Pâquis, sur la place des Volontaires ou de Plainpalais, sur le chemin pédestre situé sur l'avenue de la Forêt, dans l'enclos à chiens longeant l'avenue Henri-Golay, etc.? Est-elle acceptable à ses yeux?